



Me [redacted]
Huissier de Justice

[redacted] 1
Accueil téléphonique de 9h à 12h et de 14h à 17h

Objet : Mise en demeure amiable avant procédure

Messieurs,

La société IJCOF, gestionnaire contentieux du dossier référencé en marge, me charge de procéder au recouvrement de la créance dont vous êtes redevable à **VAL'HOR** d'un montant de :

- Principal	132,00 €
- Intérêts	0,00 €
- Dommages et intérêts	0,00 €
- A déduire versement	0,00 €
TOTAL restant du	132,00 €

A défaut de règlement de votre part sous 72 heures, vous vous exposeriez à ce qu'une procédure soit engagée à votre encontre par voie d'**assignation ou d'injonction de payer devant le Tribunal** en vue de l'obtention d'un titre exécutoire permettant la mise en oeuvre de procédures d'exécution telles qu'une **saisie mobilière**, ou une saisie de votre **compte bancaire** - tous frais de procédure à votre charge en cas de condamnation - en application de l'article 695 du Code de Procédure Civile.

Je vous invite dès lors à adresser le règlement à la société **IJCOF - CS 70066 - 33502 LIBOURNE CEDEX**, par chèque, mandat ou virement sur le CCP LYON BIC:PSSTFRPLYO IBAN:FR0620041010071595570N03858 sans omettre votre numéro de dossier : [redacted]

Je compte donc sur votre bon sens et votre règlement afin d'éviter d'en arriver à une telle extrémité. Vous rappelant que les appels téléphoniques ne sont reçus que de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Agrééz l'expression de mes salutations distinguées.

[redacted]
Huissier de justice
[redacted]

Il peut être répondu à la présente lettre par annotation ci-dessous et au verso.

VOTRE REPONSE : Dossier [redacted]